

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 336

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- La séance ordinaire régulière tenue le 21 avril 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 336 relatif aux dérogations mineures.

Le règlement vise à régir les dérogations mineures sur le territoire de la Municipalité.

- Une consultation publique aura lieu le 19 mai 2026 de 9h00 à 18h00 au bureau municipal au 871, chemin Diotte à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, demander madame Brigitte Grenier. Au cours de la séance régulière du 19 mai 2026, le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le règlement 336.
- Le projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- Le projet de règlement est disponible pour consultation, sur rendez-vous, au bureau municipal situé au 871, chemin Diotte à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance. Il peut également être consulté sur le site internet de la municipalité, sous l'onglet Publication / Règlements municipaux.

Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, ce 4 mai 2026

Nadia Aubin

Directrice générale et Greffière-trésorière par intérim